

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1118

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 11

I. – À l’alinéa 18, supprimer les mots :

« sur une base pluriannuelle ».

II – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« plan »,

insérer le mot :

« pluriannuel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.